ROUBAIX

IL AIMAIT TROP SA FEMME

Charlemagne Fiévet, âgé de 39 ans, demeurant rue Ma-Campagne, 57, dont nous avons annoncé hier l'arrestation sous l'inculpation de violences graves sur la personne de sa femme, née Rosalie Décottignies, a été conduit au parquet mardi après-midi.

BRULURES

En revenant d'avoir été chercher de l'eau chaude à la pompe de l'usine Dubar-Delespaul, rue d'Alger, Mme Clémence Tonche, âgée de 61 ans, demeurant rue du Caire, maisons Cruquenaire, est tombée si malheureusement sur le trottoir, qu'une grande partie du liquide se renversa sur elle. La pauvre femme, qui porte des brûlures assez étendues sur diverses parties du corps, a été admise à l'Hôtel-Dieu.

LA MENDICITÉ

Procès-verbal a été dressé à la charge des nommés Girodon Edmond, âgé de 9 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 217, et Renard Gustave, âgé de 11 ans, demeurant même rue, 134, *surpris lundi soir*, Grande-Rue, par les agents Rancelot et Herkenratt, au moment où ils sollicitaient l'aumône.

Les parents de ces enfants ont également fait l'objet d'un procès-verbal, pour excitation à la mendicité.

VENGEANCE D'APACHES

Duquennoy Maximilien, 23 ans, éboueur, demeurant boulevard de Beaurepaire, 88, et *Picquette Alexandre, 30 ans, éboueur*, demeurant rue Franklin, 141, qui, dimanche, vers minuit, firent le sac de l'estaminet Jean Steyaert, rue du Pile, 95, ont été mis en état d'arrestation lundi vers 7 heures du soir. Ils sont actuellement au parquet.

DANS LES ESCALIERS

Chez M. Paul Liagre, serrurier, rue Ma-Campagne, 30, M. César Robyns, demeurant rue de Lannoy, 64, s'est fait de graves plaies contuses à la jambe droite en tombant du haut en bas de l'escalier de l'atelier. M. le docteur Bantigny, mandé pour donner des soins au blessé, lui a ordonné un repos complet de plus de trente jours.

NOS TRAMWAYS

Mardi, vers onze heures du matin, un tramway de la ligne de Mouvaux a tamponné, rue du Grand-Chemin, une calandre de la teinturerie Lecomte et Déprès. Les dégâts sont purement matériels.

— *Hier soir, par suite d'une brusque interruption* de courant provenant du Central Electrique, les tramways de presque toutes les lignes du réseau sont restés en panne pendant plusieurs heures.

— Hier, vers trois heures de l'après-midi, un tamponnement s'est produit rue de l'Alma, au coin de la rue Saint-Vincent-de-Paul, entre un tramway de la ligne de Tourcoing et une calabre. Personne n'a été blessé.

DANS LES VITRES

Lundi soir, une femme qui montait la rue de Blanchemaille, s'arrêta soudain vis-à-vis de l'estaminet de M. Bauwens François, au numéro 56, et jeta une pierre contre la porte *qui s'ouvrit, et une autre pierre dans la vitrine*. La femme ayant pris la fuite vers la rue Saint-Vincent-de-Paul fut arrêtée par un passant et conduite devant M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement.

C'est une femme séparée de son mari, Joséphine Henry, demeurant en logement rue de l'Epeule, 13, à l'estaminet Decroix. Elle a prétendu devant M. Laché qu'elle avait voulu se venger de la cabaretière parce que celle-ci lui aurait porté des coups deux heures auparavant. En réalité, Mme Bauwens n'avait fait qu'expulser quelqu'un qu'elle ne voulait pas voir chez elle. Joséphine Henry ayant promis de payer les frais, a été laissée en liberté.

AU COLLÈGE DE JEUNES FILLES

Mlle Suzanne Guerby, maîtresse surveillante d'externat, 6e classe, au Collège de jeunes filles de Béthune, est *chargée* des mêmes fonctions au Collège de jeunes filles de Roubaix, en qualité de suppléante de Mlle Adnet, en congé.

DANS L'ENREGISTREMNT

M. Grimpret, receveur de 1re classe (actes civils), est admis à la retraite sur sa demande ; M. Pin, receveur de 1re classe à Armentières, est désigné pour le remplacer.

MÉNAGÈRES

Demandez le Savon français Luminol qui blanchit le linge, assouplit et conserve les laines. — Victor VAISSIER.

MENUS ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez MM. E. et F. Dewavrin, fabricants, rue du Fontenoy, 38, M. Béacq Arthur, âgé de 33 ans, tisserand, demeurant rue Basse, 9, à Tourcoing, a été blessé au poignet gauche par un coup de navette. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Fauvarque et Bruyant, fabricants rue Saint-Amand, 43, M. Hespel Louis, âgé de 57 ans, tisserand, demeurant rue Desaix, 3, s'est foulé le pouce gauche en mettant sa bascule derrière son métier. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Henry Ternynck et fils, fabricants, boulevard de Fourmies, M. Catel Augustin, 54 ans, fileur, demeurant rue de Béthune, 38, s'est fait une entorse du genou gauche en mettant une corde de grande roue. Trois semaines de repos.

— Chez MM. Motte Bossut fils, filateurs, boulevard Gambetta, M. Mahieu Urbain, 19 ans, rattacheur, demeurant rue Dampierre, 16, a été blessé au gros orteil gauche par suite de la chute d'un poids de son métier. Quinze jours de repos.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Samedi 25 janvier, à huit heures et demie du soir, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, sera donnée la onzième conférence de la saison par M. Lennel, professeur au Collège de Calais, lequel parlera de « Calais et de son rôle dans les relations économiques franco-anglaises à travers les âges ».

Il est bien des localités ou des régions quelquefois très voisines que, soit dans leur origine, soit dans leur caractère, on connaît assez imparfaitement, aussi ne pourra manquer d'être intéressante une étude complète sur la ville de Calais principalement au point de vue économique et dans les diverses phases que cette vieille cité a traversées.

La causerie de M. Lennel sera accompagnée de projections.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN

Semaine du 13 au 19 janvier 1908. Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 1092 ; enfants, 368. Total : 1460.

Don reçu : De MM. Léon Allart et Cie, 104 kil. vieux cuirs.

THEATRE DU FONTENOY

La représentation de dimanche prochain attirera certainement un public nombreux au Théâtre du Fontenoy. En effet « Les Exilés », drame russe à grand spectacle en 9 tableaux, peut être vu par tout le monde, c'est la pièce de famille par excellence. Comme intérêt elle vaut largement « Michel Strogoff », et si elle est jouée moins souvent en province c'est que n'étant pas éditée, les directeurs sont obligés de se procurer le manuscrit.

Le spectacle commencera par la création de « Parents de Province », vaudeville, de M. Claudius Sadon (auteur roubaisien). La location est ouverte 25, rue Richard-Lenoir.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Denise Vrau, rue de Sébastopol, cité Saint-Joseph, 1 — René Delannoy, rue Saint-Louis, 85 — Alfred Tibeau, rue Monge, 25 — Henri Vigin, rue du-Congo, 2 — Madeleine Vincent, boulevard Montesquieu, 74 — Léonie Gioriieux, rue Rossini, 31 — Gaston Vandecrux, boulevard de Strasbourg, cour Candelier, 2.

MARIAGES. — Entre : Edouard Desbonnets, sellier, quai de Dunkerque et Germaine Vanackere couturière, rue de l'Alma, 66 — Charles Duthoit, marchand de journaux à Wattrelos et Marie Dornier, bambrocheuse, rue du Congo, 9.

DÉCÈS. — Maria Horreat, 57 ans, sans profession, rue de Barbieux.

TOURCOING

ARRESTATION SUR MANDAT D'EXTRADITION

Les agents de sûreté Laverze et Destombes ont arrêté hier, à midi, rue de Wailly, le nommé Jules Dejonckère, 34 ans, menuisier, rue de Mouscron, sans domicile fixe, lequel est recherché par le parquet de Courtrai sous prévention de faux et usage de faux. Cet individu a été transféré à Lille, en attendant l'accomplissement des formalités d'extradition.

ABSENCE ILLÉGALE

La gendarmerie a arrêté hier, rue du Dahomey, J.-B. Delemasure, 21 ans, militaire du 43e, détaché au 73e, à Aire-sur-la-Lys, lequel est prévenu d'absence illégale. Ce militaire a purgé une peine de 8 mois de prison pour vol de numéraire à un camarade et il devait être envoyé aux bataillons d'Afrique.

LES MARCHANDS DE VIANDE EN FACHEUSE POSTURE DEVANT L'OPINION

On doit presque se féliciter de ce que MM. les bouchers-marchands de viande, en décidant de façon si inopportune de supprimer les étrennes à leur clientèle, aient attiré l'attention sur leurs faits et gestes.

On a pu voir, par les articles de la presse, les procédés inqualifiables employés par le Syndicat des bouchers, stylé par un personnage étranger à la localité, pour réduire une minorité de leurs confrères qui entendaient conserver leur liberté individuelle et faire leur commerce à leur guise.

Ce fut d'abord le boycottage des récalcitrants opéré par une pression sur les chevilleurs qui les fournissaient, ensuite la comparution devant la commission syndicale s'érigeant en Tribunal, puis des condamnations à l'amende et l'adhésion au Syndicat que les malheureux étaient forcés d'accepter sous peine de ne plus pouvoir exploiter leur commerce. Le public et les autorités se sont émus de ces agissements véritablement scandaleux et du même coup l'attention est attirée sur le prix exorbitant de la viande. A quel prix se vend-elle ? Bien malin qui saurait le dire. On ne peut qu'affirmer qu'elle est d'une cherté immense pour les ménages aux ressources modiques.

Demandez à la première ménagère venue *ce qu'elle a pour 1 fr. 50 ou 2 fr. de viande*, et demandez-lui si sa famille se compose seulement de 5 personnes, s'il y a de quoi constituer le repas familial.

Ça c'est pour la quantité. Quant à la qualité, il n'en va guère mieux. La viande coriace de taureau est celle qui se débite le plus ici comme « bœuf » naturellement. Quand ce n'est pas du taureau, la viande de vieilles vaches épuisées tient lieu de génisse grasse.

MM. les marchands de viande ont argué qu'ils étaient obligés de supprimer les étrennes pour ne pas être amenés à augmenter encore le prix de la viande.

Or, que l'on se renseigne auprès des cultivateurs, et c'est ce que nous avons fait, on apprendra que les bestiaux leur sont payés sensiblement moins cher actuellement que dans le passé.La diminution sur le prix d'une vache est de plus de cent francs sur les prix pratiqués il y a quelques années.

Et tout naturellement les cultivateurs trouvent également étrange que les bouchers aient inversement augmenté leurs prix et rendu la viande presque inabordable.

Si l'on écoutait MM. les marchands de *viande le métier serait devenu bien dur* : il ne nourrirait plus son homme.

Il y a à Tourcoing 177 bouchers et 32 charcutiers. La majorité est composée de sujets du bon roi Léopold. Ils sont venus pour la plupart avec un bien petit pécule, de quoi acheter un quartier de viande au chevilleur et les voilà installés « bouchers » dans un quartier ouvrier. Deux ans après ils nagent en pleine prospérité. Ils ne se refusent aucun agrément et ne tardent pas à faire bâtir. Tous les commerces ne sont pas aussi propices pour faire fortune rapidement. Il y a là de quoi faire réfléchir les plus simplistes. Donc on parle beaucoup de MM. les bouchers en ce moment. Il est question de provoquer la formation d'un vaste syndicat de consommateurs qui *ne veulent plus se laisser faire* «la loi» et qui réclamera de l'autorité que des mesures soient prises sans tarder, dont les plus anodines consistent à exiger l'indication de la qualité et le prix formel des diverses viandes.

JEUNE MENDIGOT

La gendarmerie de Tourcoing a mis en état d'arrestation un jeune homme de 15 ans, Henri Leduc, demeurant rue de Gand, cour du Rossignol, qui se livrait à la mendicité rue du Touquet. La mère de cet enfant est actuellement détenue pour fraude.

CONTRAINTE

Charles P..., 42 ans, ramoneur, né à Fourmies, en logement rue de l'*Amiral-Courbet*, a été arrêté par la gendarmerie pour purger une peine de deux jours de contrainte par corps pour amende d'ivresse.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— M. Joseph Poilet, 28 ans, éteigneur de coke à l'usine municipale à gaz, a contracté un lombago en soulevant un seau d'eau. Docteur Vincent, 10 jours.

— M. Rémy Despretz, 18 ans, tireur de cordes chez M. Emile Parmentier, fabricant de tapis, rue de Paris, a eu le pied droit pris entre l'échasse et le bâti du métier. Contusion 10 jours.

— M. Louis Varasse, laveur chez M. Eugène Dervaux, retordeur, rue de Guisnes, a contracté une plaie infectée de l'index de la main droite. Docteur Desbonnets 10 jours.

— M. René Demont, 32 ans, chauffeur de four à l'usine à gaz, a été contusionné au gros orteil du pied droit par la chute d'une cornue. Docteur Defossez, 20 jours.

REMERCIEMENTS AUX SAPEURS-POMPIERS

M. le lieutenant commandant le corps des sapeurs-pompiers a reçu de M. Léon Salembien, adjoint au maire, la lettre suivante :

« Monsieur le Lieutenant,

« Je m'empresse de vous adresser mes vives félicitations pour la promptitude avec laquelle vous et vos sapeurs vous êtes rendus à mon appel *pour combattre le commencement d'incendie* qui s'est déclaré lundi soir chez moi.

« A titre de remerciements, je vous prie d'accepter le billet de 50 francs que je remets sous ce pli *pour être versé à la caisse du corps des sapeurs-pompiers*.

« Veuillez agréer, etc...

Signé : L. SALEMBIEN.

REUNION DE LA COMMISSION SANITAIRE

La commission sanitaire de la 4e circonscription de Lille s'est réunie hier mardi, 21 janvier, à 3 heures et demie, à l'Hôtel de Ville de Tourcoing. M. Emile Lecomte, adjoint au maire, présidait. Etaient présents : MM. Henri Loridan, conseiller général, membre du conseil départemental d'hygiène ; le docteur Julien, directeur de l'Office sanitaire, secrétaire de la commission ; Sévin, architecte communal ; Bruneau, pharmacien ; Trévis, inspecteur départemental du travail ; Tétart, vétérinaire. La commission s'est occupée : 1° des mesures à prendre concernant quelques immeubles insalubres à *Tourcoing*; 2° de deux affaires industrielles ; demande d'installation d'une fonderie de cuivre, rue Desaix, pour laquelle la commission a émis un avis favorable ; installation d'un atelier de robinetterie : l'intéressé ne s'étant pas conformé aux prescriptions de l'arrêté, l'autorisation sera retirée, à moins qu'il ne soit remédié aux inconvénients signalés.

CAISSE D'EPARGNE

Dans ses séances des 19 et 20 janvier, la Caisse d'épargne de Tourcoing et ses succursales a reçu 101.901 fr. de 717 déposants. 73 nouveaux livrets ont été ouverts. La caisse a remboursé 96.844 fr. 36 à 1037 déposants dont 28 ont été soldés.

Avis. — Pendant les mois de janvier et février, une séance supplémentaire exclusivement consacrée *au remboursement des intérêts sur* les livrets complets a lieu les jeudis de 10 à 11 heures du matin.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Seynave Albert, rue de l'Epinette, 27 — *Beseme Céline, rue du Brun-Pain*, 46 — Delestrée Marcel, rue du Général-Souham, 164 — Thomas Arthur, rue Nationale, 122 — Vandevyvere Albert, rue de Guisnes, 183 — Debouvries Eugénie, rue du Caire, 87.

MARIAGES. — Entre : Cozie Pierre, électricien et Guermonprez Zulma, piqûrière — Delchambre Maurice, imprimeur et Verhelle Marie, sans profession.

DÉCÈS. — Moment Remy, 54 ans, rue du Blanc-Seau, 400 — Ducatteeuw Louis, 4 mois, rue de Gand — Burggraeve Charles, 10 mois, rue Nationale 122 — Dervaux Coralie, 55 ans, rue de la Croix-Rouge, 141.

AUTOUR DE LILLE

PHALEMPIN. — RÉPONSE A BASILE. — Nous tenons à gratifier d'une réponse le correspondant qui a l'honneur de s'occuper de nos personnes *dans le canard « L'Eveil populaire »*.

Les calembredaines débitées par ce monsieur, qui n'a pas le courage de ses mensonges, ne nous atteignent ni ne nous blessent. Car le venin distillé dans l'alambic clérical est asepsisé dès qu'il touche une peau républicaine.

Nous lui répondrons simplement que nous n'avons pas eu à donner notre démission de sapeurs-pompiers, que nous sommes à l'expiration d'un congé que nous ne renouvelons pas et que (sur l'invitation de M. le Maire et pour laisser à une nouvelle section le temps de se former), nous avons assumé la charge de continuer nos services à la commune.

Pour sa gouverne, nous lui dirons encore que nous ne savions pas ouverte la période électorale. Notre bonhomme aura probablement eu des cauchemars, car il est sans nul doute en mal d'édilité.

Mais nous le mettons au défi de se faire connaître et de nommer une seule personne à qui nous ayons rendu visite en vue des élections municipales prochaines. Il ne l'osera pas, et ne le *fera pas, parce qu'il ne le peut pas*.

Nous reconnaissons là la mentalité des anciens élèves de Basile qui remportent des lieux qu'ils ont fréquentés que haine au cœur, et mépris pour tout ce *qui est loyal et désintéressé*. Plaignons-les, ne les haïssons pas : ce sont les victimes d'un système d'éducation. Mentir sous l'anonymat, voilà tout leur courage.

Vous avez toujours menti, Basile ; vous mentirez toujours. Le mensonge est votre gagne-pain ; mentir est votre manière de vivre et votre force.

Quant à nous, et vous le savez bien, nous sommes et resterons ce que nous avons toujours été : des républicains fermes et convaincus, qui n'avons besoin que de la tranquillité de notre conscience et de la satisfaction du devoir accompli.

J. PIPELART, J. DENNEULIN,
Conseillers municipaux.

Sports et Jeux

FOOTBALL

Union Sportive Tourquennoise

CHAMPIONNAT DU NORD. — Dimanche 19 janvier

Confirmant sa forme splendide l'équipe première de l'U. S. T. a battu par huit buts à zéro l'équipe première du Sporting Club Tourquennois. Le coup d'envoi fut donné à 2 h. 45 par M. J. Duthoit du R. C. R. au milieu d'un brouillard intense qui a en partie empêché de suivre toutes les péripéties de cette belle lutte. L'U. S. T. a sorti son jeu des grands matches et dominé ses adversaires. Le S. C. T. malgré des progrès remarquables n'a pu résister au jeu rapide et assuré des Ustiens qui par des passes multiples et précises ont montré une supériorité incontestable. Cette victoire donne à l'U. S. T. de grandes chances pour la première place dans le championnat. *L'équipe seconde a battu par deux buts* à zéro l'équipe seconde du S. C. T. qui a abandonné à la mi-temps. Les « Vétérans » de l'U. S. T. ont battu par cinq buts à trois l'équipe opposée par le Sporting Club de Menin. Le match U.S.T 4 contre Société Générale a été remis, cette dernière société s'étant présentée incomplète.

AUTOMOBILISME

Assemblée générale annuelle de l'automobile-Club du Nord

Une société prospère

L'Automobile-Club du Nord a tenu sa septième assemblée générale dans une des magnifiques salles du nouveau siège social, 11, contour St-*Martin, à Roubaix, sous* la présidence de M. André Huet, vice-président, entouré de tous les membres du comité.

De nombreux sociétaires venus de divers points de la région étaient présents, *la salle était beaucoup trop petite*.

M. André Huet, vice-président du Club, a ouvert la séance par un discours plein d'à-propos, regrettant l'absence du dévoué président, M. Franchomme, qui est en voyage d'affaires en Amérique, il remercie les sociétaires d'être venus aussi nombreux, il fait un éloge délicat de tous ses collaborateurs du comité, remercie la Presse régionale et spéciale, et termine en faisant appel au dévouement de tous les membres du club pour atteindre cette année le 1000e membre. La parole a ensuite été donnée à l'actif secrétaire général, M. Alfred Damez.

Dans un rapport moral très documenté, M. Damez a énuméré tous les travaux accomplis par le club en 1907 et les manifestations qu'il a organisées et les nombreux services rendus, soulignant tout spécialement la création de l'Aéro-Club du Nord, les cours gratuits de chauffeurs-mécaniciens à Lille et Roubaix, les succès du meeting de Boulogne-sur-Mer, des plaques et poteaux indicateurs, et les sacrifices consentis pour l'amélioration des routes et passages à niveau.

Le rapporteur expose aussi les travaux projetés pour 1907, le projet du meeting de Boulogne-sur-Mer, déclare que l'A.-C. F. peut compter sur la collaboration de l'A.-C. N. pour l'aider dans l'organisation pour le concours des véhicules industriels et il annonce que prochainement paraîtra l'annuaire régional de l'Automobilisme.

M. Damez termine en faisant ressortir la marche ascendante du club qui compte à ce jour 811 membres et est devenu la société la plus importante de la province. Son rapport a été très applaudi.

M. Pierre Motte, trésorier, a donné ensuite lecture de son rapport financier : les recettes pour l'année 1907 *ont été de 31.693 francs y compris* le reliquat de l'exercice précédent; les dépenses à 20.800 fr. 45, ce qui donne un encaisse de 10.897 fr. 55. Il donne ensuite une statistique *intéressante. Il fait connaître* que la valeur totale des 765 véhicules ayant franchi la frontière en franchise grâce aux permis de circulation délivrés par le club et sous la garantie de la Ligue *Vélocipédique Belge*, a atteint le chiffre de 9.369.000 francs, du fait de n'avoir pas eu à consigner les 12 % de droits à la douane belge. Chaque titulaire du permis a réalisé un intérêt moyen de *60 fr., alors que la cotisation n'est que de 25 fr.*

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité. On passe ensuite à la distribution des récompenses aux chauffeurs et aux lauréats du cours *de chauffeurs-mécaniciens*.

Après diverses questions secondaires l'ordre du jour se termine par l'élection du comité, qui donne les résultats suivants :

MM. H. Boulangé, à Croix; P. Claeyssens, à Wambrechies; C. Crespel, à Boulogne-sur-Mer; R. Descamps, à Lille; G. Desurmont, à Tourcoing; A. Fauchille, à Lille; H. Franchomme, à Marcq-en-Barœul; Ch. Guyot, à Maresquel; H. Henon fils, à Calais; G. Joire, à Lille; Huet, Wallaert, à Roubaix; G. Joire, à Tourcoing; L. Lefebvre, à Roubaix; docteur Mariage, à Valenciennes; E. Mathon, P. Motte, à Roubaix; G. Verlet, à Lille; L. Vernier, à Tourcoing; G. Wattine, à Roubaix; Deffrennes, J. Canet, à Lannoy.

A l'issue de l'assemblée générale, le comité se *réunit pour élire son bureau*.

Sans discussion, l'ancien bureau est réélu. En voici la composition : Président, M. Hector Franchomme; vice-présidents, MM. Huet et C. Guyot; *trésorier*, M. P. Motte; secrétaire général, M. Alfred Damez.

Les affaires sérieuses étant terminées, on a juste le temps de visiter la superbe installation *du siège social*. Les sociétaires auront maintenant à leur disposition des salles de réunions, une bibliothèque, des publications sportives, le téléphone, etc., puis le banquet a lieu à l'Hôtel *Ferraille, à 8 heures*. Une soixantaine de convives y assistaient sous la présidence de M. André Huet, ayant à ses côtés MM. Eug. Motte, docteur Butruille. Le repas fut excellent et très cordial.

Ensuite vient l'heure des toasts que portent MM. Huet, Eug. Motte, Butruille, G. Wattine, Pierre Motte, Van Zeller d'Oosthove et Damez.

Pendant le banquet un excellent orchestre symphonique *a versé dans la salle des flots d'harmonie*, et dans un magnifique concert avec le concours d'artistes, citons particulièrement l'incomparable « Broutteux », Georges Destombes, Leser, *Delcambre et les frères Clauss*.

C'est, en résumé, une étape glorieuse pour le puissant Club régional. G. C.

CHIENS RATIERS

A Denain. — Dimanche 9 février, la société les Ratiers de l'Abattoir organise un grand concours de chiens ratiers chez M. Alexandre Nison, rue de la Pyramide. Concours école, un prix par 4 chiens ; concours primés, 100 francs de prix.

Nos derniers Almanachs

Il n'en reste que quelques centaines ! Près de vingt mille exemplaires ont été vendus depuis quinze jours et l'édition est à la veille d'être épuisée. Que nos vendeurs se pressent s'ils ont encore des commandes à nous faire parvenir, car nous ne pourrions bientôt plus les satisfaire.

L'ALMANACH du «PROGRÈS»

doit son énorme succès à la variété de renseignements qu'il renferme.

Il contient environ 200 pages de texte et renferme une foule d'indications utiles, recettes et conseils pratiques, devinettes, mots pour rire, fantaisies, caricatures, etc.

On y trouve, notamment :

Un calendrier superbement illustré à chaque mois avec des éphémérides intéressants.

Le calendrier du jardinier donnant mois par mois les meilleurs conseils sur les travaux des champs, du potager, du verger, de la basse-cour, du jardin d'agrément, de l'étable, etc.

Un amusant jeu de l'oracle contenant plus de deux cent cinquante prédictions sur l'avenir du consultant ou de la consultante.

La liste avec l'adresse des sénateurs, députés, conseillers généraux.

Le tarif complet des postes.

La liste des foires et marchés du Nord et du Pas-de-Calais.

Toute une série de petits romans illustrés dus à la plume des meilleurs écrivains.

Des historiettes amusantes, des conseils de toilette, de cuisine, d'hygiène.

Les divertissements les plus variés entr'autres la nomenclature et l'explication des petits tours du prestidigitateur de société.

Une revue générale de l'année richement illustrée.

Les soins à donner aux malades.

Un petit dictionnaire vétérinaire.

La composition d'une pharmacie de famille.

Un tableau des contrepoisons.

Le tableau de répartition des troupes de l'armée française.

Le tout forme l'Almanach

LE PLUS COMPLET

LE PLUS INTÉRESSANT

LE PLUS AMUSANT

LE PLUS IRRÉPROCHABLE

au point de vue des convenances.

C'est le seul Almanach véritablement indispensable.

Malgré l'importance considérable des matières qu'il renferme,

L'Almanach du «Progrès»

n'est vendu que

40 Centimes

CE SONT LES DERNIERS ! QU'ON SE PRESSE !

LE NORD

DOUAI

LE CAMBRIOLAGE DE LA BIJOUTERIE. — A propos du cambriolage de la rue de Bellain, on a recueilli la déposition d'un nommé Jules Deloffre, âgé de 40 ans, originaire de Bohain, *chanteur et cul-de-jatte*, qui, lundi matin, avant cinq heures, se trouvant sur le porche de l'église St-Pierre, a vu les voleurs se partager leur butin, puis fuir dans la direction de la rue St-Jacques.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

MONT-SAINT-ELOI. — Des cambrioleurs ont pénétré, par effraction, dans la sacristie, puis dans l'église de Mont-Saint-Eloi au cours de la nuit de dimanche à lundi. Ils ouvrirent les armoires de la sacristie, en retirèrent le linge et les ornements qu'ils jetèrent à terre, puis broyèrent un calice.Dans l'église, ils *fracturèrent le tabernacle et enlevèrent* le ciboire, jetèrent les hosties un peu partout, défoncèrent deux troncs. C'est le facteur qui, en mettant, lundi matin, le courrier du curé sous la porte de la sacristie, s'aperçut le premier du cambriolage. Il en avisa le chantre qui informa le curé actuellement malade. Dimanche, l'église avait été fermée vers 4 heures et demie. On a vu de la lumière dans l'édifice, vers 7 heures, aussi pense-t-on que les malfaiteurs opéraient à ce moment.

BÉTHUNE

LENS. — Le maréchal des logis Dollé, des brigades de gendarmerie de Lens, vient d'être nommé maréchal des logis chef à Cambrai. M. Dollé quitte Lens emportant l'estime de ses chefs et la sympathie des hommes placés sous ses ordres. Toutes nos *félicitations au nouveau promu* pour l'avancement bien mérité dont il est l'objet. M. Boulanger, brigadier à Valenciennes, promu maréchal des logis, remplacera M. Dollé à Lens dans ses fonctions.

BILLY-MONTIGNY. — Les frères Emile et Charles Decoster, accompagnés de M. Bruno Callens, sortaient le soir de chez M. Durand, cabaretier, rue de la Gare, où ils prennent pension. Les trois camarades avaient *à peine franchi le seuil de l'estaminet qu'ils* tombèrent dans un guet-apens. Des individus armés de gourdins les assaillirent ne ménageant pas les coups. Des pierres et briques furent lancées dans leur direction, les projectiles blessèrent Callens à la tête et aux jambes. Moins heureux que son frère et que *Callens, qui avaient réussi à prendre la fuite*, Emile Decoster resta seul en butte à la fureur des agresseurs. Roué de coups, malmené il fut précipité dans la cave d'une maison en construction d'où il fut retiré par ses deux amis d'infortune revenus sur les lieux. Une enquête est ouverte ; les auteurs de cette lâche agression sont activement recherchés.

FINANCES

Paris, 21 janvier 1908.

Les bonnes dispositions précédentes se maintiennent facilement. La Rente Française est calme à 95.62. Fonds Etrangers fermes ou en nouveaux progrès, comme les Russes et le Serbe 4 %. Sociétés de Crédit bien tenues : Crédit Lyonnais 1192, Comptoir National d'Escompte 688, Crédit Foncier 675, Société Générale 663.

Les valeurs industrielles surtout les Russes sont bien disposées. Bec Auer 674. Les valeurs cuprifères et de traction sont calmes. Le marché des Mines d'Or est hésitant.

Au comptant, les obligations 4 ½ % des chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres se traitent à 456.50 ; outre leur garantie par les lignes de Buenos-Ayres Rosario et Bahia-Blanca, elles *ont celle du capital social* non encore appelé et s'élevant à 26 millions 250.000 francs.

En Banque, les Pétroles Colombia sont à 429 ; cette société n'a ni parts de fondateur ni actions d'apport. Hausse à 455 des obligations 5 % du Port de Para.

L'action des Houillères de Saint-Micaud est intéressante à 185 francs car tout concourt à assurer le succès de cette entreprise. Situation exceptionnelle, proximité du canal de Centre et Rayonnement de voies ferrées réduisant au minimum les frais de transport.

Nos chemins de fer varient peu.

Tablettes d'un Spectateur, 5, r. d'Amboise, Paris.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Les Sociétés Musicales de Lille

1858-1908

Il nous a paru intéressant de dresser la liste *des sociétés musicales de Lille*, et de rappeler en même temps celles qui existaient il y a un demi-siècle, en 1858, afin d'établir un terme de comparaison.

En 1858

SYMPHONIES

L'Association Musicale, rue Esquermoise, qui comprenait cinq sections : Symphonie, Harmonie, Fanfare, Chorale et Musique de Chambre. Président, M. Henri Bruneel. Secrétaire-fondateur, M. Adolphe Sinsoilliez.

La Société Philharmonique, place du Concert. Chef, M. De Prins.

HARMONIES

Musique des Canonniers sédentaires, rue des Canonniers. Chef : M. Jules Lefebvre. Lieutenant de musique : M. Robillon.

Musique des Sapeurs-Pompiers, rue de la Baignerie. Chef : M. Bénard.

Les Enfants d'Apollon, place des Reigneaux, fondée en 1850. Chef : M. Guilluy.

La Jeune Harmonie, rue Saint-Nicolas. Cette société, qui ne justifiait pas son titre, était la doyenne des sociétés lilloises, car elle datait de la fin du XVIIIe siècle. Président : M. Bon.

La Philharmonique, rue de la Vieille-Comédie. Chef M. Moreaux.

CHORALES

Les Orphéonistes Lillois, anciens Cricks-Mouls, Grande-Place, fondée en 1842. Chef : M. Lavainne.

Les Lièvres, rue de la Halle. Fondée en 1847. Chef : M. Pouille.

Les Mélomanes, rue des Augustins. Fondée en 1848. Chef : M. Malfeson.

L'Union Chorale, rue Esquermoise. Fondée en 1853 avec une partie des Cricks-Mouls. Chef : M. Six.

L'Avenir, place Saint-Martin. Fondée en 1855. Chef : M. Larsonneur. Président : M. Sauvage.

La Concordia, rue Neuve. Chef : M. Delcambre.

La Gaîté, rue du Bois-Saint-Sauveur. Chef : M. Coulon.

La Sainte-Cécile, chorale mixte, exécutant surtout de la *musique religieuse*. Chef : M. Steinkulher. Président : M. Danel.

La Sainte-Cécile, autre chorale, place Saint-Martin. Président : M. Chattelyn.

Soit en tout 16 sociétés. Mais il y a lieu de remarquer que Wazemmes, Esquermes, Moulins et Fives n'étaient pas encore réunis à Lille, et que chacun de ces gros faubourgs possédait lui-même des groupes musicaux.

En 1908

SYMPHONIES

Les Concerts Populaires. Chef : M. Cortot. Directeur Artistique : M. Ratez. Président : M. Barrois.

Société Symphonique d'Amateurs, 111, rue Nationale.

Union Symphonique Lilloise, 25, rue de la Vieille-Comédie. Chef : M. Apchain. Président : M. Michaux.

HARMONIES

Musique des Canonniers, rue des Canonniers. Chef : M. Bacqueville. Officier de musique : M. le docteur Félix Paquet.

Musique des Sapeurs-Pompiers, rue Malus. Chef : M. Boureille.

Cercle Berlioz, rue de la Baignerie. Chef : M. Quesnay. Président : M. le docteur Looten fils.

Les Enfants de Gutenberg, rue de l'Arc. Président : M. Lefebvre.

Association Musicale des Agents du Chemin de Fer du Nord, rue de Tournai. Chef : M. Bleuzé. Président : M. Sauvage.

FANFARES

Les Amis Réunis de Wazemmes, rue Saint-Pierre-Saint-Paul. Chef : M. Van Bedaf. Président : M. le docteur Douvrin.

Club des Vingt, rue de la Baignerie. Chef : M. Quesnay. Président : M. Rainot.

Musique Danel, rue Nationale. Chef : M. Delerue.

Fanfare du Centre, rue Henri Kolb. Chef : M. Paul Leclercq.

Fanfare du Sud, faubourg du Sud. Chef : M. Thys. Président : M. Binauld.

Fanfare de Fives-Lille, rue Pierre-Legrand. Chef : M. Brodel. Président : M. Defresne.

Fanfare des Trompettes Les Travailleurs. Président : M. Goudin.

Fanfare de Trompettes des Anciens Artilleurs, rue Nationale. Chef : M. Lemaire. Président : M. Masse.

ACCORDEONISTES

Accordéonistes de Wazemmes, rue d'Iéna. Président : M. Vanspranghe.

Orchestrina des Accordéonistes de Lille, rue Gambetta.

MANDOLINISTES

Les Médiators, rue de Béthune. Chef : M. Duftel. Président : M. Calteau.

Original Club, rue de Paris. Chef : M. Camus. Président : M. Honoré.

Les Ménestrels, rue de Paris. Chef : M. Ray.

Association des Mandolinistes de l'U. F., rue Jean-Roisin. Chef : M. Lebon. Président : M. Delmatte.

La Madrilène, place de Rihour. Chef : M. Robiquet. Président : M. Legrand.

Iris Estudiantina Lilloise, rue Solférino, société de jeunes filles. Chef : Mlle Dhondt.

CHORALES

Société nationale *l'Union Chorale des Orphéonistes Lillois*, contour de l'Hôtel-de-Ville. Chef : M. Carpentier.

L'Amitié de Fives-Saint-Maurice, rue Pierre-Legrand. Chef : M. Broodthuis. Président : M. Leblanc.

La Chorale Lilloise, place Simon-Vollant. Chef : M. Villerval.

L'Emulation Chorale, rue Henri-Kolb. Chef : M. Fanyau. Président : M. Wauquier.

La Lyrique de Saint-Maurice-Fives, rue Saint-Gabriel. Chef : M. Gombert. Président : M. Cowez.

L'Union des Jeunes Intimes, rue de Paris. Président : M. Damide.

L'Union de Lille, rue d'Arras. Chef : M. Adémar.

Enfantine de l'Union de Lille. Chef : M. Adémar.

Chorale Saint-Sauveur, rue du Curé-Saint-Sauveur. Chef : M. Corbu.

La Lyre Madeleinoise, rue des Pénitentes. Chef : M. Corsel. Président : M. Desmons.

Le Fa Dièze Club, rue Solférino.

Les Lièvres, rue du Marché-aux-Bêtes. Chef : M. Cocheteux. Président : M. Laheyne.

L'Avenir Moulinois, rue d'Arras. Chef : M. Sommers. Président : M. Paolo.

La Lyre Amicale de Vauban, rue Colbert. Chef : M. Delbecque. Président : M. Danel.

Les Chanteurs Lillois, rue de l'Arc. Chef : M. Stien. Président : M. Delvallé.

Family Club, rue Solférino.

CHORALES PATOISANTES

Les Infants d' Saint-Sauveur, rue de Poids. Président : M. Tanche.

Les Sans-Soucis, rue de Tournai. Chef : M. Bélière. Président : M. Courouble.

Les Infants d' Faidherbe, rue Henri-Kolb. Chef : M. Houssin.

Les Infants de l' Vaclette, rue Saint-Sauveur. Chef : M. Delfolie.

En résumé, en 1858, Lille comptait 16 sociétés. La population était alors de 78.641 habitants, ce qui donne une société pour 4.915 habitants.

En 1908, nous avons 44 sociétés pour 205.602 habitants, soit une société pour 4.672 habitants.

Le progrès n'est pas considérable ; cela prouve que l'art musical populaire était déjà en plein épanouissement à Lille, il y a 50 ans. Quoi qu'il en soit, notre ville se tient en tête du mouvement orphéonique après Roubaix, toutefois, qui compte 52 sociétés. Tourcoing en a 27.

Edm. LELEU.

Pas de vaines promesses à Roubaix ni à Tourcoing

Ceux qui avaient mal au dos et qui se sont traités par les Pilules Foster pour les Reins peuvent dire après leur propre expérience que leur confiance ne fut pas déçue et qu'on ne leur avait pas fait de vaines promesses de guérison puisque leur efficacité avait été immédiate et durable. Les Pilules Foster pour les Reins soulagent et guérissent toujours comme dans le cas suivant : Mme Deluyschaever, 64, rue des Longues-Haies, Roubaix, nous dit : « Depuis un an je souffrais de violentes douleurs dans le dos. Me remuer était pour moi presque un supplice, car tout mouvement *me faisait mal. A ces douleurs* pénibles se joignaient différents symptômes inquiétants : j'avais des sueurs, des vertiges, mes urines étaient troubles, brûlantes et je ne pouvais plus me livrer à mes occupations journalières. C'est alors qu'une personne amie me conseilla les Pilules Foster pour les Reins vendues à la Pharmacie Loviny, 100, Rue du Grand-Chemin, Roubaix. Je ne saurais assez dire combien j'ai été heureuse du résultat obtenu ; au bout de cinq ou six jours un premier soulagement se fit sentir et je fus bientôt tout à fait bien. Plus de fatigue, plus de sueurs ni de vertiges, mes urines sont normales et j'ai pu reprendre mon travail.

Je me fais un plaisir de le proclamer bien haut, les Pilules Foster pour les Reins sont excellentes pour les affections des reins et du dos et tous ceux qui sont atteints de cette maladie doivent en essayer. Ils seront vite soulagés et guéris. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. » On trouve les Pilules Foster (marque originale) chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte, *19 francs les six ou franco contre mandat* : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, si vous voulez avoir un bon résultat, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster » et refusez toute imitation ou substitution. — 23. 3711

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel d'Arras

La fraude. — Alfred Vérel, journalier, né et domicilié à Ecoust-Saint-Mein, s'est fait pincer colportant quatre kilos de tabac de fraude. Six jours de prison et 600 francs d'amende.

Vagabonds et mendiants. — François Poret, 45 ans, né à Abancourt, récolte 24 heures de prison pour avoir mendié.

— Marie-Jean Ringli, sujet belge, a été arrêté pour vagabondage, mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion. Deux mois de prison.

— Le tribunal confirme le mandat de dépôt de Gaston Darcq, 18 ans, né à Wizernes, Raoul Tassel, 18 ans, né à Rouen, et Georges Lecandé, 20 ans, né à Rouen, arrêtés pour vagabondage.

Jeune imprudent. — Jules Verley, 13 ans, travaillant à l'usine Piette à Brebières, avait arrêté une machine, afin de se reposer, dit-il, en jetant six boulons dans un appareil, au risque d'occasionner un accident. Acquitté comme ayant agi sans discernement.

La peur « n'évite pas » le danger. — Charles Héquet, 21 ans, de Wanquetin, soldat au 8e de ligne, est ce militaire qui, dans les premiers jours de janvier, alors qu'il allait rejoindre son corps, voulut, entre Arras et Vimy, changer de compartiment, et se blessa en tombant sur la voie. Héquet fut, *par suite de cet accident*, la cause involontaire du tamponnement qui se produisit dans la soirée du même jour, en plaine d'Achicourt, tamponnement dans lequel un mécanicien *et un chauffeur furent blessés*. Héquet, poursuivi pour infraction à la police des chemins de fer, raconte qu'il a changé de compartiment parce qu'il avait entendu un bruit bizarre et craignait un accident. *16 francs d'amende avec sursis.*

Escroquerie à l'étiquette. — Le tribunal a rendu un jugement condamnant à quarante jours de prison chacun, les nommés Destokay Fernand, 24 ans, et Ernest Goffin, 29 ans, *ouvriers mineurs* à Acheville, qui, pour augmenter leur quinzaine, ont retiré de plusieurs berlines les étiquettes des ouvriers qui avaient chargé ces berlines et les ont remplacées par les leurs.

Tribunal correctionnel de Béthune

Nos lecteurs se rappellent la scène scandaleuse qui s'est déroulée le 15 janvier dernier, vers 6 heures du soir, dans le cabaret Barré, rue Defernez, à Liévin. Achille Vercauteren, né à Roubaix, âgé de 25 ans, maçon à Liévin, a fait irruption dans le cabaret Barré et a tiré trois *coups de revolver qui, heureusement, n'ont* atteint personne. Il a opposé une résistance acharnée au garde qui a voulu l'arrêter et on a dû l'emmener au violon dans une charrette. La femme Vercauteren, née Maria Dens, âgée de 26 ans, originaire également de Roubaix, et mariée depuis un mois, a voulu délivrer son mari et a injurié les gardes. Tous deux ont comparu hier vendredi, à 9 heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Béthune, à une audience de flagrants délits. Vercauteren, qui a déjà subi quatre condamnations, a été condamné à 40 jours de prison et 16 francs d'amende pour violences volontaires, outrages et violences à agent, rébellion et port d'arme prohibée. Sa femme, dont le casier judiciaire est déjà orné d'une douzaine de condamnations, a été condamnée à 2 mois de prison.

Cour d'Assises de la Somme

LES SATYRES

La cour d'assises de la Somme, jugeant à huis clos, a condamné à 13 mois de prison le nommé D..., ouvrier d'usine, 44 ans, demeurant à Pont-Remy, coupable d'attentats à la pudeur sur trois fillettes âgées de moins de treize ans.

La cour a condamné également, pour le même motif d'attentat à la pudeur, à cinq ans de réclusion le nommé O..., 34 ans, facteur d'express qui avait abusé de sa propre fille, âgée de 13 ans.